

Les Abymes, 03 octobre 2024

Madame Sarah MOZAR, IA-IPR ff en charge de la LVR-Créole

À

Mesdames et messieurs les professeurs de langue vivante régionale créole,
S/C Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée - LVR créole guadeloupéen

Chères et chers collègues,

En ce mois d'octobre, mois du créole, je voudrais évoquer avec vous les objectifs didactiques, pédagogiques et éducatifs propres au cours de langue vivante régionale, créole guadeloupéen.

En tant qu'enseignants, vous jouez un rôle crucial, et je vous en remercie, dans l'apprentissage et la transmission d'une langue et d'une culture qui font partie intégrante du quotidien d'une bonne partie de nos élèves.

Pour continuer à susciter l'intérêt, l'adhésion et l'engouement du plus grand nombre, il est essentiel que notre approche soit à la fois rigoureuse, exigeante et innovante, tout en s'inscrivant dans une dynamique plurilingue, interculturelle mais aussi et surtout coopérative et collaborative.

Nous devons nous assurer que chaque élève, qu'il soit débutant ou avancé en créole, trouve sa place dans nos classes et puisse progresser à son rythme. Je vous invite à utiliser les outils numériques disponibles pour différencier vos pratiques pédagogiques et accompagner les élèves dans leur parcours d'apprentissage, qu'il s'agisse de supports interactifs, de plateformes en ligne ou de ressources audiovisuelles en créole. Le créole guadeloupéen doit trouver pleinement sa place dans cette évolution.

Par ailleurs, à l'instar des autres langues vivantes et conformément au CECRL, l'enseignement du créole s'inscrit dans la perspective actionnelle. Cette approche encourage l'apprentissage par l'action, en considérant les élèves comme des acteurs sociaux devant accomplir des tâches concrètes dans des situations de communication authentiques. L'objectif est de développer chez nos élèves des compétences à communiquer langagièrement, des compétences générales individuelles mais aussi psycho-sociales.

L'enseignement de la LVR doit pouvoir favoriser la gestion des émotions, la résolution des conflits et la communication efficace : des compétences favorables au bien-être personnel et au vivre-ensemble.

Afin de maintenir la motivation et l'engagement des élèves, cultivons une évaluation bienveillante et constructive, respectueuse du niveau du CECRL visé (Cf annexes 1 et 2) :

- À la fin du cycle 3, les élèves doivent atteindre le niveau **A1** dans les cinq activités langagières
- À la fin du cycle 4, pour la langue vivante 2, les élèves doivent atteindre le niveau **A2** dans au moins deux des cinq activités langagières et le niveau **A1** dans toutes les autres.
- Seconde générale : **A2**
- À la fin du cycle terminal, pour la langue vivante B, les élèves doivent atteindre le niveau **B1**.
- A la fin du cycle terminal, pour l'EDS LLCER créole, les élèves doivent atteindre le niveau **B2-C1**
- Post-Bac : **B1**

Le CECRL mais aussi les grilles d'évaluation et de notations des examens de langues vivantes doivent être les baromètres d'une évaluation positive valorisant les progrès et les réussites de chaque élève, en offrant un cadre évaluatif clair, gradué, permettant de suivre la progression de chacun des élèves et les encourageant à surmonter leurs difficultés.

Nombreux sont les élèves que nous accueillons qui ont deux langues co-maternelles. Encourageons et valorisons le bilinguisme français-créole. Ainsi, en leur permettant de maîtriser à la fois le créole et le français, nous leur donnons les outils pour mieux naviguer entre deux univers linguistiques et culturelles. Encourager le bilinguisme, notamment par les activités de médiation contribue à un meilleur développement cognitif, linguistique et socio-affectif des élèves.

Le travail en inter-langues, en interdisciplinarité et la pédagogie de projet constituent des leviers participant à créer un environnement d'apprentissage dynamique et stimulant, qui prépare les élèves à utiliser la langue de manière authentique et significative.

Comme encouragé par la circulaire de rentrée 2024, la LVR créole doit participer aux éducations transversales : EMC, EAC, EDD, EMI. Elle doit également pouvoir contribuer à la découverte ou à la pratique théâtrale, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, lutter contre le harcèlement, et accompagner l'élève dans la construction de son projet d'orientation. En outre, la circulaire de rentrée 2024 met l'accent sur le renforcement des compétences fondamentales (lire, écrire, compter) dans toutes les disciplines. En tant qu'enseignants de LVR, nous jouons un rôle clé dans le développement de ces compétences à travers l'enseignement du créole. Je vous encourage à intégrer des activités pédagogiques qui lient l'apprentissage du créole à ces compétences, en insistant sur la maîtrise de l'écrit et l'expression orale, deux axes essentiels pour favoriser la réussite de nos élèves.

Comme chaque année, afin d'encourager la valorisation des compétences acquises en LVR créole des actions académiques et à l'initiative des collectivités territoriales jalonnent l'année scolaire.

Comme annoncé l'an dernier, le thème de la semaine inter-académique du créole, dont la date vous sera communiquée ultérieurement, reste inchangé : « Konprann jòdi pou pwotéjé dèmen : kabéché, sanblé, pòté mannèw pou sa ka vin apré/ Comprendre le présent pour préserver l'avenir : réfléchir, se réunir et s'investir pour les générations futures.

Le conseil départemental, dans le cadre de la manifestation Kréyòl an Mouvman, organise un concours de poèmes en créole à l'attention des collégiens. (Date limite de retour des productions 20 octobre 2024, / Cf annexe 3).

Les lycéens de l'académie pourront prendre part à la 6^e édition de « Majò an maké kréyòl », un concours de nouvelles, contes et de poésies en créole guadeloupéen avec pour thème « Douvanjou ». (Date limite de retour des productions le 20 janvier 2025, au plus tard/ Cf annexe 4).

Le développement professionnel continu des enseignants étant un préalable essentiel pour garantir un enseignement de qualité et innovant, je vous invite à participer activement aux formations proposées, notamment celles qui portent sur les méthodes d'enseignement du créole, les projets interdisciplinaires ou encore les compétences numériques.

Ces sessions de formation sont des opportunités pour échanger sur nos pratiques et approfondir nos connaissances afin d'offrir à nos élèves des conditions d'apprentissage toujours plus enrichissantes.

Les programmes du CAPES externe du créole et de l'agrégation interne des Langues de France ont récemment été publiés. Vous trouverez en PJ la circulaire académique précisant notamment les dates d'inscription (Annexes 5, 6 et 7)

Chères et chers collègues, je voudrais vous remercier pour votre engagement et votre dévouement à l'égard de nos élèves. Ensemble, continuons à promouvoir une éducation de qualité, inclusive et respectueuse de la diversité linguistique et culturelle.

Kon tipawòl-la ka di « A pa jou chat maché i kyenbé rat » alòs ansanm-ansanm, avè séryé é kè, annou kontinyé bat san pè é fè tousa nou pé pou ba chak zèlèw zouti, syans é konésans pou lang kréyòl touvé plas natirèl a-y adan vi atouléjou : on lang a bokantaj, on lang pou travay, on lang pou aji.

Sarah MOZAR, IA-IPR *ff* en charge de la LVR-Créole